

Informations sur la procédure de candidature en L3 mention Informatique parcours MIAGE

Faculté des Sciences et des Techniques, Nantes Université
Année universitaire 2024-2025

À la rentrée 2024-2025, deux parcours MIAGE de la licence informatique seront proposés : un en initial (le parcours MIAGE CLASSIQUE) et un en alternance (le parcours MIAGE ALTERNANCE). **L'accessibilité et les modalités de candidature aux parcours dépendent du diplôme d'origine :**

Origine	MIAGE Classique	MIAGE Alternance
L2 ou L3 Info (Nantes)	Accès de droit	Procédure de candidature à une formation sélective
L2 ou L3 Info (autres universités)	Dossier de transfert	
BUT 2 ou BUT 3 info ou Licence PRO info	Dossier de VA	
L2 ou L3 compta ou éco ou MIASHS	Dossier de VA	
BTS SIO (SLAM ou SISR) DUT STID – DUT GEA BTS compta - DCG	Dossier de VA	
Autres formations	Dossier de VA	

VA = *Validation des Acquis*

Pour les autres diplômes, nous contacter à secretariat.miage@univ-nantes.fr.

Informations sur les démarches administratives :

Lien pour candidater	Démarche	Période de candidature		Date de la Commission
		Ouverture des candidatures le	Dépôts de dossier au plus tard le	
https://surf.univ-nantes.fr/login.jsf	Dossier VA (Validation des Acquis)	10 Avril 2024	24 Mai 2024	04 juin 2024
	Dossier de candidature à une formation sélective	10 Avril 2024	24 Mai 2024	04 juin 2024
	Dossier de Transfert	A partir du 2 mai 2024		09 juillet 2024

À l'issue de la commission du **04 juin 2024**, les candidats admis en **L3 MIAGE CLASSIQUE** en initial (hors accès de droit) seront définis. Ils recevront par mail quelques jours après la commission la décision via la plateforme SURF.

Informations sur la procédure de candidature en L3 mention Informatique parcours MIAGE

Faculté des Sciences et des Techniques, Nantes Université
Année universitaire 2024-2025

Les candidats admis devront procéder **dès début juillet** à leurs inscriptions en cliquant sur le lien de la plateforme d'inscription accessible depuis votre dossier de candidature SURF, en cliquant sur « accéder » puis sur le lien d'inscription proposé en bas de la page dans l'écran « suivi du dossier ».

Concernant la procédure pour la **L3 MIAGE ALTERNANCE**, la commission de recrutement du **04 juin 2024** permettra de sélectionner les candidats susceptibles de réaliser la L3 MIAGE en alternance. Les candidats seront informés via la plateforme SURF de leur classement sur liste principale ou complémentaire.

Les candidats en liste principale devront confirmer dans le délai imparti leur souhait d'intégrer la L3 MIAGE ALTERNANCE en suivant le chemin ci-dessous sur SURF :
Cliquer sur "Accéder" en face de leurs candidatures => "Consultation des résultats" => "Confirmer" => "Enregistrez vos choix"

Ils recevront également par mail de la part du Service FOCAL la procédure pour entamer les démarches de validation des contrats d'alternance.

Une fois les contrats d'apprentissage signés avec les entreprises, les candidats devront procéder à leurs inscriptions **à partir de début juillet** en cliquant sur le lien de la plateforme d'inscription accessible depuis leurs candidatures SURF, en cliquant sur « accéder » puis sur le lien d'inscription proposé en bas de la page dans l'écran « suivi du dossier ».

Ils devront ensuite indiquer sur la plateforme d'inscription à la question "Serez-vous en alternance l'année prochaine ?" la réponse "Oui" puis cliquer sur "Formation par apprentissage".

Serez-vous en alternance l'année prochaine ?

oui non

Quel est le type d'alternance ?

Formation par apprentissage
 Contrat de professionnalisation

N'hésitez pas à envoyer vos questions :

- sur la formation à secretariat.miage@univ-nantes.fr
- sur les questions administratives liées à l'alternance à focal@univ-nantes.fr
- sur les questions administratives au sujet des procédures de transfert, de validations des acquis ou de candidature à une formation sélective à licences-sciences@univ-nantes.fr